



N° 2024 -BU-066

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 16 Mai, à dix-sept heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Serge CAILLOT.

Présents :

Serge CAILLOT, Antoine-Audoin MAGGIAR, Michel MULOT, Pierre TISSIER-MARLOT, Jean-Christophe SAVE, Didier BOURLON, Michel MARIE, Marie-Claire RANVIER (arrivée à 18h), David BONGARD

Absents excusés : Dominique STRIESKA, Jean-Paul LAMBOURG, Annick BERTRAND, Serge DUCREUZOT

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : David BONGARD

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 9
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 9

Approbation du procès-verbal du dernier bureau communautaire N° 2024-BU-066

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier bureau communautaire.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du bureau communautaire du 2 Mai 2024.

Envoyé en préfecture le 03/06/2024
Reçu en préfecture le 03/06/2024
Publié le
ID : 058-200067882-20240516-2024_BU_066-DE



**Le Secrétaire de Séance,
David BONGARD.**



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 16 Mai 2024**

**Le Président,
Serge CAILLOT.**